

Sans domicile

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 43 [i.e. 45]

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes; elles plaisent pourtant...

«... Je trouve à ces veillées une sorte de charme que je ne puis vous expliquer et qui m'est pourtant fort sensible. Cette réunion de différents états, la simplicité de cette occupation, l'idée de délasserment, d'accord, de tranquillité, le sentiment de paix qu'elle porte à l'âme, à quelque chose d'attendrissant qui dispose à trouver ces chansons plus intéressantes...»

ON CAION SEIN VERGOGNE

On pouève pas trovâ onna pllie balla gouda que cliaque à Samin âo Fretâ. Avoué sè jambon quemet dâi tsâodéron, on veintro que peindollhîve, sa quuya rebibolâie, l'îre on pllièzi de la vère. Et pu que l'êtâi porteinta! Assebin ti lè vezin sè recoumandâvant à Samin de lau veindre ion dâi caïenet à sa gouda quand l'è que l'arâi met bas. Et Samin l'eîn êtâi fiè quemet on piaù dessus on moleint, et desâi:

«Ma gouda!» quemet on syndique dit: «Ma carrâie!» L'îre tot fou de tot l'erdzeint que peinsâve fère avoué sa nelhia. Cein lâi âodrâi justo bin câ l'avâi dza quatre bouïbo et sa fenna, la Luise, dèyessâi ravâi on poupon dèvant que sâi grand-teimps.

On delon nê, vaitcê la gouda que sè met à nelhî, et sède-vo que fâ? — On caïenet, reinque ion por tot potâdzo, on bocon d'avorton, gros quemet on petit tsat. Assebin faillâi oûre Samin teimpêtâ et sacreimeintâ aprî sa gouda. Ma n'êût pas lezi de resta bin grand teimps vè son bestion; sa fenna l'êtâi tota moindra et lo criâve por allâ querî lo tire-mondo qu'arreve justo au momeint que faillâi po reçâidre dou galé valot-tet que la Luise vegnâi d'accutsî.

Adan, vo z'arâi faliu vère noutron Samin, quand ie vâi cliiau dou besson. Ie châôte tant qu'à l'ètrâbllo, sèplliante dèvant la gouda que lètsîve son bestion, et lâi fâ ein lâi montreint lo poeing dèso lo nâ et ein lâi faseint lè corne:

— Eh! troûie que t'îl t'a pas vergogne, la Luise ein a fê dou!

MARC A LOUIS.

Un sourire dans le deuil.

Un atelier de typographie, dont nous tairons le nom, pour ne pas lui faire de la réclame, avait été chargé d'imprimer ces mots en belles lettres d'or, sur le ruban d'une couronne mor-

tuaire: «Repose en paix. — Au revoir!» Une heure après cette commande, l'imprimeur reçoit la dépêche que voici: «Ajouter au ciel s'il y a encore de la place»; et un de ses tout jeunes ouvriers d'orner avec conviction le ruban de l'inscription suivante:

«Repose en paix. — Au revoir au ciel, s'il y a encore de la place.»

Cela rappelle une autre bande de soie déposée avec des fleurs sur une tombe et où on lisait: «Repose en paix des deux côtés!»

Sans domicile. — Cueilli dans la *Feuille des avis officiels*:

«A. M. X..., détenu au Pénitencier, actuellement sans domicile connu...»

LA REVANCHE DU PRÉSENT

DÉCIDÉMENT, les actions du bon vieux temps sont en baisse. Elles sont de plus en plus rares, les personnes qui, les yeux au ciel, les mains jointes, soupirent: «Oh! le bon vieux temps!» et, des larmes dans la voix: «Qui nous le rendra?»

C'est le propre de l'homme de n'être pas content de ce qu'il a. Il ne vit presque jamais dans le présent. S'il ne se lamente pas sur la perte du «bon» vieux temps, il soupire après la venue d'un âge d'or, trop lent à paraître.

Que sera cet âge d'or, si jamais il vient? Nous l'ignorons. Que fut le bon vieux temps? Il semble, hélas, qu'il ne gagne guère à être trop connu, ni à passer du domaine de la légende et du roman dans celui de l'histoire.

Ainsi, les bonnes hôtelleries de jadis, aux appellations sonores, aux élégantes enseignes de fer forgé et enluminées, aux larges auvents qui s'avancèrent à la rencontre du voyageur comme pour lui souhaiter la bienvenue, aux cheminées monumentales, à la table hospitalière, tout étincelante de l'éclat des carafons emplis d'un vin d'or ou de rubis et des reflets plus discrets des pots d'étain ventrus; les chambres hautes, aux grands lits à ciel ouvert, d'où tombent des rideaux cossus, les matelas tendus de draps bien blancs fleurant le thym et la lavande; ainsi, les bonnes hôtelleries de jadis n'étaient parfois que d'infâmes coupe-gorge.

Croyez-en ce que dit, à ce sujet, un érudit, M. H. de Gallier, dans un livre intitulé: «Comment on voyageait autrefois».

Voici, d'après un chroniqueur du *Temps*, quelques mots sur cet intéressant ouvrage.

«En franchissant le seuil garni de tapis et de

fleurs d'un de nos *Palace* ou de nos *Terminus* modernes, entre une double haie de valets et de portiers qui s'empressent à nous guider vers l'ascenseur, songez-vous que jadis, quand le voyageur, épuisé par tout un jour de chevaluchée ou de marche, apercevait une hôtellerie, il commençait par recommander son âme à Dieu et invoquait «Monseigneur Saint Denis». Les auberges de France n'avaient alors pas bon renom; celles d'où l'on sortait vivant étaient notées comme des établissements de premier ordre.

» L'auberge était le gîte ordinaire d'une foule de malandrins. Aux lueurs troubles des lampes d'argile ou de fer, le voyageur qui entraînait là distinguait, sinistrement attablés, des ménestriers, des *pardonneurs*, des joueurs de marelle ou de dés, des jongleurs, faces hâves, vêtements lamentables. L'honnête passant ne prend qu'en tremblant place parmi cette clientèle, et n'ose de la nuit fermer l'œil. Le lieu, en effet, n'est pas sûr; il l'est si peu qu'en 1315 une ordonnance royale a décidé que «l'hoste qui retient les effets d'un voyageur mort chez lui doit rendre le triple de ce qu'il a retenu». Car, par une fatalité étrange, on meurt beaucoup dans ces bouges. Les gens du guet estiment même qu'on y meurt trop.

Il en coûte cher pour voir du pays; au début du seizième siècle seulement, l'autorité prit les voyageurs en pitié. Une ordonnance fixa à deux sols la pinte de vin. Une autre ordonnance imposa l'obligation d'afficher, en lieu visible, un tarif. Dans les auberges où ne logeaient que les gens à pied, on lisait au-dessus de la porte d'entrée: *Dinée du voyageur, 6 sols; couchée, 8 sols*. Si l'hôtellerie était plus confortable, si elle avait des écuries, de vastes cuisines, le dîner était de douze sols et le lit de vingt sols. C'est une forte somme pour l'époque.

» En Bourgogne, les prix atteignent le maximum: tous ceux qui traversent le pays s'en lamentent et crient à l'*écorché*. Un certain Huguerye ayant payé deux écus pour souper, près de Mâcon, et quatre écus pour déjeuner et dîner à Mâcon même, déclare que «son dévalisement était commandé et qu'il était guetté comme sont tous les voyageurs allant en ce pays-là».

» C'était l'époque où un latiniste, qui sans doute avait à se plaindre des aubergistes, enseignait que le mot *hoste* dérive de *hostis*, «vu que tout hôtelier est l'ennemi né de celui qu'il héberge».

» Au temps du grand roi et sous Louis XV,

3 FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

La Jambe à François.

RÉCIT VAUDOIS

par Alfred Cérésiole.

DÉDIÉ À MON AMI PHILIPPE GODET

QUAND j'ai vu mon squelette dans cette terre, je vous assure que je n'ai rien pu dire, tant j'avais d'émotion... Louis non plus... On ne se retrouve pas ainsi, après quinze ans d'absence, sans que, comme vous pensez, ça ne vous dise quelque chose... pardine!...

* * *

Tout à coup, pendant qu'on était là à examiner ces pauvres briques, mon fils me dit, en regardant du côté de la route:

— Papa! voilà le nouveau docteur qui passe!

En effet, c'était bien lui: un jeune médecin venu des Allemagnes et qui avait essayé de remplacer notre ancien. Il était petit, trapu, gras comme un tesson, marchant toujours à la précipitée et comme si le trottoir n'était fait que pour lui. Avec son air

de victoire, croyant tout savoir et tout mener, on ne l'aimait pas tant dans le village, surtout depuis qu'il s'était mis à taper sur son ancien collègue. Aussi on lui faisait souvent des niches pour lui faire baisser la cocarde. Si seulement, avec toute sa blague et ses vinaigres, il avait eu un peu plus de cœur et d'escient; mais il n'en avait pas plus que dans un bouton de guêpe. C'est au point que notre boursier, qui avait été mal potringué par ce figolet, me disait l'autre jour: «Ma fiste! je vous assure que je ne lui donnerais pas deux lapins à garder dans une caisse.» Le greffier, de son côté, qui l'avait aussi sur ses cornes, parce que le docteur s'était moqué de lui le jour de l'abbaye, garantissait que «s'il tordait le nez à ce gamin, il en ferait sortir encore du lait», pour dire qu'il n'était qu'un enfant. A mon avis, je trouvais que ces messieurs lui tombaient seulement trop dessus. S'il était jeune, ce n'était pas sa faute. Il n'était pas si crouye, et, s'il avait son puissant voyage de pédanterie et de vanité, il n'était pas le seul dans le monde.

Or, en le voyant passer, je me dis: «Si on lui faisait une farce à ce petit! Ça y est!»

— Docteur! que je lui crie ainsi... Docteur!

— Qu'y a-t-il, père François?

— Etes-vous bien pressé?

— Pas ce matin, pourquoi?

— Venez voir jusqu'ici; vous allez me dire ce que vous pensez de cette affaire.

— Quelle affaire?

— Venez toujours, je vous dis.

Mon corps cambillonne le mur et arrive tout essouffé près de nous.

— Régardez voir, docteur, dans ce creux de coulisse qu'on était en train de faire. Guignez voir ces débris. Qu'est-ce que ça peut bien être pour des briques?

Le docteur met son binocle, se penche sur le creux, fait craquer sa bretelle, examine, prend mes os un à un, les tourne, les retourne...

— Saperlotte! dit-il, en écarquillant des yeux gros comme des fallots de locomotive, ce sont... ce sont... des os! oui... des os!...

— Et de quelle bête?

— Pas d'une bête.

— Bien sûr? et vous pensez alors d'un homme?

— Oui, ou bien d'une femme.

— Il n'y a pourtant jamais eu de cimetière par ici. Il faut alors qu'on ait enterré ce corps en cachette.

— Je crois aussi, d'autant plus que les os ont des blessures et qu'il se pourrait très bien que nous soyons ici en présence d'un crime ou, en tous cas, d'un enterrement illégal.

— Vous croyez à un crime?

— Moi je crois.

— Que me dites-vous là, docteur?

— Certainement... il s'agit d'informer tout de suite la justice, et moi, je vais dresser procès verbal.

Et le voilà qui s'emballa, babille, débague sur